

Province de Québec  
Municipalité de la Paroisse de La Doré  
Lundi, 10 juillet 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 10 juillet 2017, à 20h00, à la salle des délibérations de l'édifice municipal, formant quorum sous la présidence de M. Jacques Asselin, maire.

Sont présents :

M Jacques Asselin, maire  
M<sup>me</sup> Hélène Gagnon, conseillère  
MM Yoland Bau, conseiller  
Marc Perron, conseiller  
Yanick Baillargeon, conseiller  
Michel Simard, conseiller  
Pierre-Paul Lalancette, conseiller  
M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon, Directrice générale

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Asselin, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

### ORDRE DU JOUR

---

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 Acceptation du procès-verbal du 5 juin 2017
  - 3.2 Acceptation du procès-verbal de la séance spéciale du 21 juin 2017
  - 3.3 Acceptation du procès-verbal de la séance spéciale du 29 juin 2017
4. RAPPORTS
  - 4.1 Rapport du maire
  - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
  - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Enjeux et territoires
  - 4.4 Rapport sur les indicateurs de gestion
5. FINANCE
  - 5.1 Acceptation des comptes
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
  - 6.1 Gala distinction : Biblio
  - 6.2 Festival des Camionneurs : Motion de félicitations
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
  - 8.1 Réaménagement des bureaux municipaux :
    - 8.1.1 Décompte progressif #2
    - 8.1.2 Internet et téléphonie : Mandat de réalisation
  - 8.2 Changement de date
  - 8.3 Service d'ingénierie regroupé MRC

## 9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 10. VOIRIE

- 10.1 Subvention Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports : Entretien chemin hiver
- 10.2 Rang 7 et route Paradis : Entretien
- 10.3 Pémonka : Entretien
- 10.4 Réfection d'infrastructure de chaussée – Avenue des Jardins Ouest et chemin de la Branche-Ouest : Paiement final
- 10.5 Réfection d'infrastructures routières locales Avenue des Jardins Est et route St-Joseph Nord : Décompte #1
- 10.6 Entretien route 155-167-169

### 11. SERVICES PUBLICS

- 11.1 Régis des matières résiduelles : Conteneur de chasse

### 12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 12.1 Résidence Dorée : États financiers

### 13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 13.1 Lac Ouitouche : Plan d'action

### 14. LOISIRS ET CULTURE

- 14.1 Sentier de vélo et pédestre : Demande fond de développement local et fond de développement du territoire

### 15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 15.1 Plan directeur

### 16. AFFAIRES NOUVELLES

### 17. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

#### POINT 2.0

RÉSOLUTION 2017-07-132

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

-----

Il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

#### POINT 3.1

RÉSOLUTION 2017-07-133

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUIN 2017

---

Il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 5 juin 2017 tel que présenté.

POINT 3.2  
RÉSOLUTION 2017-07-134  
ADOPTION DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 21 JUIN 2017

---

Il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal de la séance spéciale du 21 juin 2017 tel que présenté.

POINT 3.3  
RÉSOLUTION 2017-07-135  
ADOPTION DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 29 JUIN 2017

---

Il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal de la séance spéciale du 29 juin 2017 tel que présenté.

POINT 4.1

Rapport du maire **RAPPORT DU MAIRE**

---

Le 5 juin, j'ai participé à un huit clos avec les membres du conseil pour discuter de notre avenir politique. Le 6 juin, j'ai rencontré M. Pierre-Paul Savard du comité des Loups du Nord pour discuter d'un éventuel achat d'une surfaceuse. Le 7 juin, j'ai participé à une rencontre concernant le renouvellement de la convention collective des employés municipaux. Le 15 juin, j'ai participé à une rencontre avec le comité Service et qualité de vie concernant la plainte reçue pour la pollution visuelle, des démarches pour améliorer la situation ont été mise en place les jours suivants. Le 19 juin, j'ai participé à la rencontre concernant le Pont La Doré-Normandin. Le 21 juin, j'ai participé à la séance spéciale du conseil municipal. Le 22 juin, j'ai participé à la rencontre du comité inter-municipal de la brigade incendie à Saint-Félicien. Le 27 juin, j'ai participé à la rencontre de la Fédération Québécoise des Municipalités qui avait lieu à Québec. Le 28 juin, j'ai rencontré avec Madame Stéphanie Gagnon, Monsieur Alain Larouche pour le transport collectif dans la MRC Domaine-du-Roy pour lui signaler les besoins de notre communauté. Le 30 juin, j'ai participé à la soirée VIP du Festival des Camionneurs.

POINT 4.2

Conseillers (ères) **RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES**

---

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois d'juin selon leurs différents domaines d'intervention.

Pierre-Paul Lalancette a participé à la réunion de la MRC Domaine-du-Roy en remplacement du Maire.

Hélène Gagnon a participé à deux rencontres du comité d'embellissement, à la rencontre de la Résidence Dorée, à une rencontre de l'Office municipal d'habitation de La Doré, à la rencontre avec la nouvelle coordonnatrice de Domaine-du-Roy en forme, Madame Karen Méroz.

Michel Simard a participé aux séances régulières et spéciales du conseil municipal, à la rencontre de la Résidence Dorée, à la réunion du Moulin des Pionniers et invite la population à participer aux pièces de théâtre qui ont lieu les vendredis et samedis durant la saison estivale, à l'inauguration du stationnement dans la cour de l'église pour le covoiturage et aux Festivals des Camionneurs.

Yanick Baillargeon a participé à la séance régulière et à la spéciale du 21 juin du conseil municipale, à la rencontre du transport adapté et collectif, à la rencontre avec M. Pierre-Paul Savard pour les Loups du Nord et aux Festivals des Camionneurs.

Marc Perron a participé à la séance régulière du conseil municipal et à l'assemblée générale annuelle du Complexe sportif. Il a informé le conseil municipal qu'aucune candidature de relève n'a été obtenue à l'assemblée annuelle. Il suggère que le conseil municipal et ses ressources extérieures pourraient prendre le relais de cette corporation (OSBL).

Yoland Bau a participé à la réunion du renouvellement de la convention collective, à l'assemblée générale annuelle de la CADLD inc., aux séances régulières et spéciales du conseil municipal et à la rencontre du comité inter-municipal de la brigade incendie.

#### POINT 4.3

##### MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

---

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

#### POINT 4.4

##### RAPPORT: INDICATEURS DE GESTION

---

La directrice générale dépose les indicateurs de gestion traitant des permis, des dépenses d'énergie, des heures de déneigement et des heures travaillées.

Comptes

#### POINT 5.1

##### RÉSOLUTION 2017-07-136

##### ACCEPTATION DES COMPTES

---

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois de juin 2017 de la Municipalité au montant total de 202 465.05 \$ incluant les taxes, et en autorise le paiement. Le journal des achats comprend ceux de la Municipalité de la Paroisse de La Doré et ceux des organismes Centre des Loisirs, Bibliothèque Gilbert-Langevin et Complexe sportif comme suit :

- Municipalité de la Paroisse de La Doré	196 319.56\$
- Complexe sportif	3 376.71\$
- Centre des Loisirs	1 347.90\$
- Bibliothèque Gilbert-Langevin	<u>1 420.88\$</u>
	202 465.05\$

#### POINT 6.0

Correspondance

##### RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE DE JUIN 2017

---

Le résumé de la correspondance du mois de juin 2017 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

#### POINT 6.1

##### RÉSOLUTION 2017-07-137

##### MOTION DE FÉLICITATIONS À MADAME COLOMBE TREMBLAY

---

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré présente une motion de félicitations à madame Colombe Tremblay pour ses 10 ans d'implication et de service au sien de l'organisation de la Bibliothèque Municipale Gilbert-Langevin. La direction et les administrateurs du Réseau Biblio du Saguenay-Lac-St-Jean lui transmettent aussi leurs félicitations.

POINT 6.2  
RÉSOLUTION 2017-07-138  
MOTION DE FÉLICITATIONS LES LOUPS AU VOLANT POUR LA 36<sup>e</sup> ÉDITION DU  
FESTIVAL DES CAMIONNEURS

---

Il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré présente une motion de félicitations au comité organisateur ainsi qu'aux bénévoles de la 36<sup>e</sup> édition du Festival des Camionneurs de La Doré pour leur franc succès.

POINT 7.0  
PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Aucune question.

POINT 8.1.1  
RÉSOLUTION 2017-07-139  
RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX MUNICIPAUX : DÉCOMPTE PROGRESSIF #2

---

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont débutés ;

CONSIDÉRANT la progression des réalisations (lots) ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Architectes Associés, surveillant au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement du décompte progressif # 2 pour la somme de 242 961.79\$, plus les taxes applicables.

POINT 8.1.2  
RÉSOLUTION 2017-07-140  
RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX MUNICIPAUX : INTERNET ET TÉLÉPHONIE  
MANDAT DE RÉALISATION

---

CONSIDÉRANT le projet de réaménagement des bureaux municipaux ;

CONSIDÉRANT la nécessité de desservir les bureaux municipaux en internet et téléphonie;

CONSIDÉRANT l'offre de service reçu de TELL-TECH ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte la soumission de TELL-TECH, et ce pour la somme de 7 010.09 \$, plus les taxes applicables.

POINT 8.2  
RÉSOLUTION 2017-07-141  
SÉANCE D'OCTOBRE : CHANGEMENT DE DATE

---

CONSIDÉRANT les élections du 5 novembre 2017 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de pouvoir continuer une bonne gestion de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE du 7 octobre au 10 novembre : Le conseil est légitimé d'agir seulement pour les situations d'urgences ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré change la date de la séance régulière qui était prévue le lundi 16 octobre pour la déplacer au lundi 2 octobre.

POINT 8.3  
RÉSOLUTION 2017-07-142  
SERVICE D'INGÉNIERIE REGROUPE MRC

---

CONSIDÉRANT le rapport de mise en commun d'un service d'ingénierie ;

CONSIDÉRANT les besoins et avantages d'avoir une ressource à l'interne ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré donne son accord de principe afin de contribuer au partage des coûts afin de se doter d'une ressource interne en génie civil.

POINT 9.  
SÉCURITÉ PUBLIQUE

---

Aucun point

POINT 10.1  
RÉSOLUTION 2017-07-143  
DEMANDE D'APPUI – PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU  
ROUTIER LOCAL (PAERRL) – DÉPENSE POUR L'ENTRETIEN HIVERNAL

---

CONSIDÉRANT QUE le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) a été mis sur pied à la suite d'une décision gouvernementale visant à rétrocéder, le 1<sup>e</sup> avril 1993, la gestion du réseau routier local aux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le volet principal du PAERRL vise à maintenir la fonctionnalité de routes locales de niveau 1 et 2 transférées ainsi que de routes locales de même niveau gérées par les municipalités avant le 1<sup>e</sup> avril 1993;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées aux municipalités visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situées sur ces routes;

CONSIDÉRANT QUE les seuls frais encourus reconnus comme admissibles sont :

Les dépenses de fonctionnement, soit l'entretien des systèmes suivants :

- sécurité;
- chaussée;
- drainage
- abords de route.

Les dépenses d'investissement dont l'usage est destiné de façon prépondérante à l'entretien des routes c'est-à-dire :

- achat de véhicules (camionnettes, camions, véhicules utilitaires, etc.) ;
- achat de machinerie (tracteurs, appareils, machine, etc.).

CONSIDÉRANT QUE depuis 2016, toute dépense liée à l'entretien d'hiver des routes locales de niveau 1 et 2 n'est plus admissible au PAERRL;

CONSIDÉRANT QUE le volet principal du PAERRL devrait être conçu afin de permettre aux municipalités visées de s'acquitter adéquatement de leurs responsabilités en matière d'entretien estival et hivernal des routes locales de niveau 1 et 2 ;

CONSIDÉRANT l'apport économique de ces voies au produit intérieur brut national ;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses liées à l'entretien hivernal représentent une très grande partie des budgets municipaux et qu'Elles devraient être incluses dans les dépenses du fonctionnement ainsi que dans les dépenses d'investissement du PAERRL;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec de revoir sa décision et de ne pas exclure les dépenses liées à l'entretien d'hiver de la reddition de comptes du PAERRL;

De transmettre copie de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec et à la direction régionales du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

POINT 10.2

RÉSOLUTION 2017-07-144

RANG 7 ET ROUTE PARADIS : ENTRETIEN

---

CONSIDÉRANT QUE des interventions sont nécessaires sur ces deux routes afin de les rendre plus facilement carrossable ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire avoir des infrastructures de qualité et sécuritaire ;

CONSIDÉRANT QU'une portion de ces voies est verbalisée ;

CONSIDÉRANT la proposition du service des travaux publics de faire du rechargement et du drainage ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'entretien des chemins du Rang 7 et de la Route Paradis, et ce, pour un montant approximatif de 3 000\$ plus les taxes applicables.

POINT 10.3  
RÉSOLUTION 2017-07-145  
CHEMIN PÉMONCA : ENTRETIEN

---

CONSIDÉRANT QUE des interventions sont nécessaires sur cette route afin de la rendre plus facilement carrossable ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire avoir des infrastructures de qualité et sécuritaire ;

CONSIDÉRANT QU'une portion de ces voies est verbalisée ;

CONSIDÉRANT la proposition du service des travaux publics de faire du drainage et du rechargement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'entretien du chemin Pémonca, et ce, pour un montant approximatif de 4 000\$ plus les taxes applicables.

POINT 10.4  
RÉSOLUTION 2017-07-146  
REFECTION D'INFRASTRUCTURE DE CHAUSSÉE - AVENUE DES JARDINS  
OUEST ET CHEMIN DE LA BRANCHE OUEST : PAIEMENT FINAL

---

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Stantec, surveillant au projet en regard des travaux effectués ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la libération de la retenue pour un montant de 21 685.54 \$ incluant les taxes.

POINT 10.5  
RÉSOLUTION 2017-07-147  
REFECTION D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES - AVENUE DES  
JARDINS EST ET ROUTE ST-JOSEPH NORD : DÉCOMPTE #1

---

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont débutés ;

CONSIDÉRANT la progression des travaux révisés ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Stantec, surveillant au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Perron, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement du décompte progressif # 1 pour la somme de 344 315.63\$, plus les taxes applicables et conditionnel à la libération des hypothèques légales.

POINT 10.7  
ENTRETIEN ROUTES 155-167-169

---

Le maire dépose la correspondance envoyée à madame Ghislaine Hudon, Préfète de la MRC Domaine-du-Roy au sujet de l'entretien des routes régionales de niveau supérieur du MTQ ayant comme sujet les routes 155, 167 et 169.

POINT 11.1

RÉSOLUTION 2017-07-148

RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-ST-JEAN : CONTENEUR DE CHASSE

---

CONSIDÉRANT QUE le territoire de la Municipalité de La Doré est adjacent aux grands espaces de la Réserve faunique Ashuapmushuan et de la Branche-Ouest ;

CONSIDÉRANT QUE les chasseurs de gros gibiers et de sauvagine circulent sur notre territoire pour accéder à leur territoire de chasse ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Doré désire s'assurer que les carcasses de gibiers et de sauvagine ne seront pas délaissées dans des endroits inappropriés ;

CONSIDÉRANT QUE le service de conteneurs de chasse offert par la Régie des matières résiduelles Lac St-Jean ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré :

- accepte le protocole d'entente présenté par la Régie des matières résiduelles du Lac St-Jean pour le service des conteneurs de chasse;
- S'assure d'une promotion adéquate de la RMR sur ce service à La Doré
- accepte de défrayer les frais de location des conteneurs;
- accepte d'effectuer la surveillance et d'assurer la propreté des lieux;
- autorise la directrice générale à signer les documents nécessaires.

POINT 12.1

RÉSIDENCE DORÉE : ÉTATS FINANCIERS

---

Le maire dépose les états financiers au 31 mars 2017 de la Résidence Dorée.

POINT 13.1

RÉSOLUTION 2017-07-149

LAC OUITOUCHE : PLAN D'ACTION

---

CONSIDÉRANT la demande de subvention présentée par l'Association des résidents du Lac Ouitouche ;

CONSIDÉRANT QUE l'Association a présenté le plan d'utilisation de la dite subvention;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal considère que la villégiature est importante à La Doré et qu'elle doit être appuyée;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière versée sera pour la période du 1<sup>e</sup> janvier au 31 décembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré autorise le versement de 2 000\$ représentant l'aide financière couvrant la période du 1<sup>e</sup> janvier au 31 décembre 2017.

POINT 14.1

RÉSOLUTION 2017-07-150

SENTIER DE VÉLO ET PÉDESTRE : DEMANDE DE FOND DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET FOND DE DÉVELOPPEMENT TERRITOIRE

---

CONSIDÉRANT le projet d'implantation d'un camping à proximité du site touristique du Moulin des Pionniers ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Domaine-du-Roy a un Fonds d'aide au développement des territoires ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'inscrit dans le plan de développement de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'inscrit dans la politique MADA de la Municipalité de la Paroisse de La Doré ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut favoriser les saines habitudes et la vie active sur son territoire en les rendant accessible et de bonne qualité ;

CONSIDÉRANT QUE le club Vélo2Max organise des compétitions d'envergure et fera son RAID sur une partie du territoire de La Doré en collaboration avec le Moulin des Pionniers ;

CONSIDÉRANT QUE les planifications proposées pour notre secteur ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut offrir le volet course qui sera complémentaire à la compétition de vélo en 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de sentiers multi fonctionnel reliant La Doré à Lac Bouchette est appuyé par la MRC Domaine-du-Roy ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise la présentation d'une demande de contribution auprès de la MRC Domaine-du-Roy dans le cadre du Programme de soutien au développement local et de Fonds de développement territorial ;
- autorise la directrice générale à signer les documents nécessaires.

POINT 15.1

CAMPING : PLAN DIRECTEUR

---

Le maire dépose le plan directeur d'aménagement du camping et commente les suite à y donner.

POINT 16.0

AFFAIRES NOUVELLES

---

Aucun point

POINT 17.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Aucune question.

POINT 18.0  
RÉSOLUTION 2017-07-151  
LEVÉE DE LA SÉANCE

---

À 21h05, il est proposé par Marc Perron de lever la présente séance.

Jacques Asselin,  
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA  
Directrice générale